

Les intercommunales en réadaptation - 10/12/2013

MONTIGNY-LE-TILLEUL -

Le nouvel hôpital de réadaptation de l'ISPPC a accueilli le ministre Furlan. Il y a présenté un projet de réforme des intercommunales.



Rendre les intercommunales plus performantes en les revalidant. C'est l'esprit de la réforme que le ministre wallon des Pouvoirs locaux, Paul Furlan (PS), soumettra à un prochain gouvernement. Sans doute le jeudi 19 décembre, avant les congés de Noël. Il ne s'agit plus de réduire le nombre des intercommunales pour éclaircir le secteur, mais d'en améliorer le fonctionnement en revoyant leurs structures et en modernisant leur rôle.

Pour parler de ce projet, quel lieu mieux adapté qu'un centre de revalidation? Le ministre s'est rendu hier, au nouvel hôpital de réadaptation de l'Intercommunale de santé publique du pays de Charleroi (ISPPC), l'hôpital Léonard de Vinci à Montigny-le-Tilleul, dont l'architecture se déploie autour de patios et de jardins. À la sortie du site de la clinique Vésale sur l'emplacement de l'ancien Oasis, le projet a démarré voici une quinzaine d'années.

Le plus grand centre du pays

C'est en 1997-1998 que le conseil d'administration y marque son feu vert, comme le rappelle le directeur logistique, le Dr Bruno Monaco. Objectif: centraliser en un même lieu l'ensemble des services de réadaptation, depuis la première journée d'hospitalisation au traitement ambulatoire. Concrètement, l'activité s'articule autour de trois pôles: la réadaptation neurologique, la réadaptation locomotrice et la réadaptation cardio-pulmonaire. Chaque service dispose d'espaces dédiés à chaque pathologie, afin de rencontrer au mieux les besoins de chaque patient.

La construction d'un centre de revalidation en service depuis un mois a renforcé l'attractivité de l'ensemble. Elle lui a donné son statut de plus grand centre de Belgique. La capacité de 200 lits va de pair avec l'accueil quotidien d'un demi-millier de patients, explique le médecin directeur, Antoine Catano. La rénovation des anciens pavillons va se poursuivre, avant le transfert sur place de l'unité de soins palliatifs.

Contrôler plus largement

Pour ce qui est de la réforme, Furlan propose d'organiser l'efficacité et la transparence par une meilleure formation des mandataires et un contrôle élargi des activités aux filiales. Il existe en Wallonie une dizaine d'intercommunales de grande taille, dont l'ISPPC avec un chiffre d'affaires de 300 millions€

et 4 000 travailleurs.

Afin d'améliorer les procédures de contrôles et d'en augmenter la rapidité, le ministre suggère de créer des postes de délégués du gouvernement, sortes de commissaires détachés dans les institutions. Leur intervention éviterait de fastidieux aller-retour de dossiers, pour chaque décision et étape de sa mise en œuvre.

Didier ALBIN (L'Avenir)